

Saisie du juge refere suspension

Par SAM, le 22/07/2009 à 19:06

Bonjour,

je viens de saisir le juge référé suspension POUR UN REFUS DE VISA mais je pense que la réponse sera négative

est ce que je peux le ressaisir de nouveau tout de suite apres le verdicte??

Par suyenbop, le 24/07/2009 à 20:41

en théorie oui, mais cela relève de l'abus, donc peu recommandé.